

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Affaire suivie par :

DD28 - 02.38.77.33.68

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - COM COM PORTES EURELIENNES IDF V
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPH
MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAU - CGE

La synthèse annuelle 2023 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COM COM PORTES EURELIENNES IDF V

Prélèvement	00124230	Commune	AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORI
Unité de gestion	0810 COM COM PORTES EURELIENNES IDF V	Prélevé le :	mercredi 11 septembre 2024 à 10h47
Installation	UDI 001019 AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN - AU	par :	LEL
Point de surveillance	P 0000001899 CENTRE VILLE D'AUNEAU	Type visite :	D2
Localisation exacte	la poste		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	21,0	°C				25,00
pH	7,1	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,20	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,23	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28D2

Code SISE de l'analyse : 00130173

Référence laboratoire : LSE2409-47075

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,14	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,24	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	636	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,42	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	21	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		

FER ET MANGANESE

Fer total	20	µg/L				200,00
-----------	----	------	--	--	--	--------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Antimoine	<1	µg/L		10,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cuivre	0,150	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	67	µg/L		10,00		

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
----------------------------	--------	------	--	------	--	--

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<3	µg/L		10,00		
Bromoforme	2,10	µg/L		100,00		
Chlorite en mg/L	<0,010	mg/L		0,25		0,20
Chlorodibromométhane	1,20	µg/L		100,00		
Chloroforme	<0,2	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	0,28	µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	3,58	µg/L		100,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00124230)

Eau de qualité bactériologique conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Eau de qualité chimique non conforme en raison du dépassement de la limite de qualité pour le paramètre plomb. Cette teneur en plomb ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Chartres, le 27 septembre 2024

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
Le Référent de l'unité Eaux
potable et de Loisirs

signé :

Alexis CARRERE